

Master Droit de la santé – Parcours : Santé, travail et protection sociale

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

Le master, qui est ouvert à l'apprentissage en M2, permet aux étudiants de bénéficier de cours spécialisés dans tout le droit de la protection sociale. Il présente des spécificités importantes : 1° une formation très poussée dans le domaine des charges sociales des entreprises et de leurs relations avec les organismes de recouvrement (URSSAF) ; 2° des formations originales sur la mise en place de la protection sociale complémentaire santé, retraite et prévoyance dans les entreprises ; 3° des enseignements théoriques et pratiques renforcés dans le domaine de tous les contentieux de la protection sociale : sécurité sociale, civil, pénal, administratif, disciplinaire, européen ; 4° une formation originale concernant les relations juridiques des institutions de protection sociale avec les professionnels et établissements de santé ; 5° une formation approfondie dans le domaine des accidents du travail et maladies professionnelles, avec un médecin du travail.

Les cours sont dispensés par des universitaires et des praticiens de hauts niveaux : magistrats, avocats spécialisés, cadres dirigeants d'organismes de sécurité sociale, d'assurance et de mutuelles. Le directeur du master a un profil unique car il est professeur à l'Université Paris Descartes et à Sciences-Po Paris, après avoir été chef du département trésorerie de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), rapporteur à la chambre sociale de la Cour des comptes, avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit de la protection sociale et de la santé.

L'entrée en Master 2 est soumise à sélection sur la base des résultats en M1 de ce Master ou de Masters équivalents d'autres universités.

En Master 2 les étudiants peuvent choisir d'opter pour une préparation au concours de l'École Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S) pour accéder aux fonctions de directions des organismes de Sécurité sociale

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Society & Health d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School offre des formations en sciences humaines et sociales, avec une approche de recherche diversifiée pour étudier le système de santé. **En savoir plus >**

Découvrez l'ensemble du programme (Unités d'Enseignements) en scannant le QR Code :



OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants aux emplois offerts par les entreprises, les cabinets d'avocats, les organismes de sécurité sociale, les mutuelles, les assurances et les institutions de prévoyance, les établissements de santé publics et privés, qui sont à la recherche de juristes spécialisés dans le domaine du droit de la protection sociale et de la santé.

Cette spécialité « Santé, travail et protection sociale » permet aux étudiants d'acquérir les connaissances relatives

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

à l'organisation du système de santé, mais aussi de manière plus spécifique la protection sociale, l'assurance-maladie, les assurances complémentaires, le droit des assurances de personnes, le contentieux de la sécurité sociale et le droit du médico-social.

Initié à la recherche, le diplômé pourra travailler à l'Université (après la thèse et les recrutements correspondants).

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les étudiants juristes de la mention doivent avoir acquis les compétences suivantes :

- aptitude à la conception et à la rédaction de notes de synthèse et de consultations sur des thématiques de leur spécialité
- aptitude à la conception de dossiers d'actualités ou d'études thématiques
- aptitude à la rédaction de contrats dans les domaines de leurs spécialités
- aptitude au travail rapide de recherches documentaires, législatives, de doctrine et de jurisprudence
- maîtrise de l'argumentation orale et du débat juridique contradictoire (jeux de rôles à travers des exercices de plaidoiries)
- maîtrise de l'expression en public
- aptitude à mener une négociation
- aptitude au travail en groupe
- aptitude à mener une recherche approfondie sur des questions de droit de la protection sociale

Programme

ORGANISATION

La spécialité « Santé, travail et protection sociale » est organisée en termes d'unités d'enseignements (UE), en quatre semestres : 5 UE au 1er semestre + 4 UE au 2nd semestre + 7 UE au S3 et au S4.

Chaque responsable de cours sera libre d'évaluer les étudiants selon la méthode qu'il juge la plus pertinente, par rapport à la spécialité qu'il enseigne : soit une évaluation en continue (notation de travaux présentés dans les séminaires), soit un examen final pratique et théorique.

En Master 2, la spécialité « Santé, travail et protection sociale » ouverte en apprentissage depuis septembre 2017 est organisée sous forme de cours et séminaires dispensés entre septembre et juin sur deux jours.

Les étudiants sous contrat d'apprentissage devront passer les autres jours de la semaine en entreprise.

Admission

Apprenti –alternant = **uniquement en Master 2**

Étudiants

Responsable entreprise

Salarié - profession libérale

PRÉ-REQUIS

En Master 1 :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Licence ou autre BAC+3 ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP D. 23/08/1985) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002).

Niveau de français requis : C1

En Master 2 :

Master 1 ou autre BAC+4 ou validation d'acquis personnels et professionnels (VAPP D. 23/08/1985) ou validation d'acquis de l'expérience (VAE Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002).

Niveau de français requis : C1

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Après le Master 1 : possibilité d'intégrer le M2 STPS (sous condition de sélection) ou un autre M2

Après le Master 2 : les étudiants peuvent souhaiter s'orienter dans le secteur de la recherche afin de réaliser une thèse de doctorat dans les différents domaines du droit de la santé, de la protection sociale, de l'assurance-maladie mais aussi de l'analyse et de l'évaluation des politiques de santé.

La recherche peut être menée aussi bien en droit public qu'en droit privé.

Poursuite d'études à l'étranger

Possibilité selon les choix personnels de l'étudiant

PASSERELLE

Après le Master 1 : Il existe des **passerelles** au sein des différents masters de droit de l'Université Paris Descartes

permettant à un étudiant ayant fait un M1 dans une autre mention de pouvoir candidater dans les spécialités des M2 droit de la santé.

Après le Master 2 : Fin du cursus ou candidature à un autre M2

TAUX DE RÉUSSITE

92,3 %

sur l'année de diplomation 2020-2021 (nombre d'admis par rapport au nombre d'inscrits administratifs).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants aux emplois offerts par les entreprises, les cabinets d'avocats, les organismes de sécurité sociale, les mutuelles, les assurances et les institutions de prévoyance, les établissements de santé publics et privés, qui sont à la recherche de juristes spécialisés dans le domaine du droit de la protection sociale et de la santé.

Les étudiants peuvent souhaiter s'orienter dans le secteur de la recherche universitaire afin de réaliser une thèse de doctorat dans les domaines du droit de la santé, de l'assurance-maladie et de la protection sociale mais aussi de l'analyse et de l'évaluation des politiques de santé.

Les étudiants peuvent s'orienter également dans le secteur public pour des fonctions d'analyse, de gestion, d'évaluation, d'encadrement ou de conception des politiques publiques de santé, des programmes de prévention et de promotion de la santé, des dispositifs d'assurance-maladie et de la protection sociale.

L'ensemble de ces débouchés et poursuites d'études est présenté aux étudiants sur les fiches de spécialités et sur les fiches RNCP.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Contacts

Responsable du diplôme

Rémi Pellet

remi.pellet@u-paris.fr

Contact administratif

scolarite.master.deg@u-paris.fr

Gestionnaire administratif

Master de droit en alternance

dr-fa.deg@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation